Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le bon apiculteur ouvre ses ruches doucement, sans brusquerie, sans secousse. Il enfume délicatement, pour mettre ses abeilles en bruissement, pour les écarter de l'endroit où il veut travailler ; il ne les étourdit pas avec des volcans de fumée, ne les brûle et ne les irrite pas. Sans nervosité, avec calme et douceur, il retire un cadre, l'examine, le remet en place, en prend un autre tout en surveillant le dessus des rayons ; s'il aperçoit un mouvement de mauvaise humeur, un commencement d'irritation sur un point quelconque, vite un peu de fumée, mais bien calmement et, l'ordre rétabli, il continuera sa visite. Tout se passe ainsi dans une paix et un calme parfaits. La visite terminée, la ruche recouverte, bien malin qui pourrait dire quelle colonie a été examinée.

Il y a certainement aussi des jours ou des moments plus ou moins favorables aux visites. Par temps orageux ou quand, la miellée terminée, les butineuses inactives mettent à jour leurs instincts de rapine et de pillage, les visites sont plus ardues et l'apiculteur doit agir avec beaucoup plus de précautions. Mais que la miellée donne en plein, que les abeilles soient à leur récolte, elles ne s'occupent guère de ceux qui les visitent ou leur prélèvent leurs richesses. En 1942, nous avons extrait, pendant plusieurs jours, porte et fenêtres du laboratoire grandes ouvertes, à quelque dix mètres du rucher comptant septante colonies. Aucun pillage, aucune alerte, et il faisait bon travailler dans un local que l'on pouvait aérer à souhait.

Non, cher profane, et vous aussi collègues apiculteurs peureux, les abeilles ne connaissent pas leur maître ; mal « lunées » elles profiteront même de ce qu'il a les mains occupées à leur verser du sirop, pour le piquer. Mais le bon apiculteur sait se présenter à ses abeilles ; sa constante préoccupation doit être de faire tous ses mouvements avec calme, sans brusquerie, sans heurts, sans maladresses ; il sera attentif à toutes les réactions, à tous les mouvements des abeilles dans et autour de la ruche. Presque toujours un peu de fumée, délicatement et sagement utilisée suffit à calmer les abeilles qui montreraient quelques signes d'impatience.

M. Soavi.

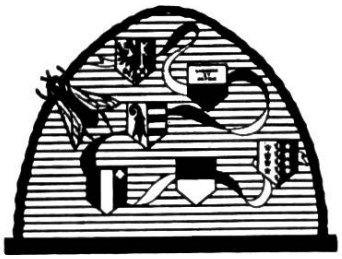

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Joseph Tièche, Movelier

Le 21 avril dernier, toute la population du village de Movelier, de nombreux collègues du corps enseignant ainsi que plusieurs apiculteurs, accompagnaient à sa dernière demeure M. Joseph Tièche, instituteur retraité. Issu d'une

famille où l'apiculture était particulièrement en honneur, son grand-père, M. Jean-Pierre Tièche possédait un grand rucher à la Penhof-du-Bas. Ce fut lui qui fut le premier « mobiliste » du village. Sa mère, née Berret, de Charmoille, fut la dernière de toute la région à fabriquer des objets en cire d'abeilles. En effet, dans la chambre familiale, elle façonnait des torches. Elle enduisait au moyen d'une brosse, des mèches de coton tendues de la fenêtre à la porte, avec de la cire d'abeilles fondue dans un trépied. Elle tressait ensuite avec toute la patience et l'art du bon vieux temps, les torches que l'on faisait bénir à l'église et qui étaient ensuite portées par les dames lors des processions. Dans le langage du pays ces torches s'appelaient « pivattes ».

A peine installé comme instituteur à Movelier, en 1896, bon sang ne pouvant mentir, M. Tièche s'adonna à l'apiculture, où il remporta de grands succès. Je me rappelle avec quel plaisir il parlait des fameuses récoltes de 1911 et de 1918.

Hélas, sur la fin de sa vie, le malheur s'acharna sur lui ; malade des yeux, il finit par perdre complètement la vue. Par la suite, pour comble de malheur, il fut amputé d'une jambe. Malgré toutes ces infirmités, le vrai apiculteur qu'il était, resta fidèle à ses abeilles. Comme le grand entomologiste genevois, qui malgré sa cécité, sut faire ses merveilleuses « observations sur les abeilles » grâce à la collaboration de son fidèle serviteur, le Vaudois Burnier, Joseph Tièche, tout comme François Huber, trouva une collaboration fidèle en la personne de sa fille Anne-Marie. Il était le cerveau qui commande, elle était le bras qui exécute. C'est ainsi que Joseph Tièche conserva ses chères abeilles jusqu'à sa mort.

Instituteur pendant cinquante ans, chef de section militaire, directeur de la société de chant et surveillant des ruchers des six communes de la montagne, il se dévoua toute sa vie pour le bien de son village. Les apiculteurs romands présentent à son épouse qui le soigna si bien et pendant si longtemps, ainsi qu'à sa chère famille, leurs condoléances émues.

Broquet

† Jules Jaton

Notre section de Payerne-Basse-Broye vient de perdre à fin mars, son membre vétéran, M. Jules Jaton, domicilié à Henniez. Malgré un état de santé compromis, nous ne nous attendions pas à une séparation aussi rapide et c'est avec un sentiment de pénible surprise que nous avons appris la triste nouvelle, qui prive notre section d'un membre dévoué.

M. Jaton était entré dans la section en 1915, apiculteur émérite, il ne tarda pas à se faire remarquer par ses qualités d'excellent praticien et de ce fait fut souvent le guide de maints apiculteurs débutants. Homme au caractère jovial et apprécié de tous, M. Jaton fut le président compétent de la société des années 1938 à 1954.

Par ses qualités, M. Jaton joua un rôle en vue au sein de sa commune, tout comme dans plusieurs organisations agricoles, mais son enfant chéri resta l'apiculture et sa chère section à laquelle il fut très attaché.

Nous garderons de M. Jaton un excellent souvenir et prions son épouse et sa famille de croire à nos sentiments de sincère sympathie.

A. M.

Comptes rendus

Section La Gruyère

L'assemblée générale de printemps de la Société d'apiculture de la Gruyère s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Bulle le 15 avril. Présidée par M. Henri Jaquet, elle s'est déroulée sous le signe des tractanda habituels : lecture du protocole très bien rédigé par M. Fragnière, approbation des comptes que le dévoué caissier, M. Gremaud, dresse chaque année avec une rigoureuse probité.

Le rapport de gestion fut soumis à l'assemblée par le président et approuvé par tous les membres. M. Paul Bugnon inspecteur, parla de l'état sanitaire des ruchers de la Gruyère. Il est bon dans l'ensemble et on le doit à la vigilance des apiculteurs comme aussi à l'inlassable dévouement du rapporteur.

Deux vétérans reçurent les gobelets de la Société romande d'apiculture : MM. Traugott Hungentobler et Alexandre Gremaud, le premier habitant Bulle, le second, Morlon. Honneur à ces vétérans, santé et longévité à ceux qui peuvent contempler à la faveur de ces petites coupes d'argent, 35 ans de pratique apicole et de sociétariat.

Pour une période de quatre années, le président en charge fut confirmé dans ses fonctions. Marque d'estime pour M. Jaquet qui donne à la société beaucoup de ses loisirs et préside nos assises avec cette simplicité que chacun apprécie.

Le conférencier du jour fut M. Paschoud, inspecteur des ruchers de la Veveyse. Il parla du rucher au printemps. Rien de révolutionnaire dans son exposé, mais le souci de l'observation des colonies, cette idée maîtresse qu'il faut se tenir près des lois de la nature si l'on veut cultiver l'art apicole avec quelque succès. Cette conférence fut appréciée par tous les participants qui reconnurent dans la personne de M. Paschoud, le collègue expérimenté et pas désireux de lancer l'apiculture sur des voies peu sûres.

Aux divers, on parla du concours des ruchers. Les membres de la société recevront par circulaire tous les renseignements utiles et désirables.

En résumé, très agréable assemblée, bien fréquentée et optimiste malgré les frimas qui se tenaient à la porte, malgré ce rucher qui a beaucoup de peine à se réveiller et qui garde pour une journée fastueuse cette fête des prés fleuris, ces vergers lourds de parfums et bercés d'insectes butineurs.

G. Menoud.

Fédération jurasienne d'apiculture

Les délégués de la Fédération jurassienne d'apiculture se sont réunis samedi 12 mai, à l'Hôtel Terminus, à Delémont pour tenir leurs assises de printemps. M. Emile Wiesmann, de Sonvilier, président, après avoir adressé les salutations d'usage à une trentaine de délégués représentant les cinq sections formant cette fédération, donna connaissance de quelques excuses. M. Hauri, de Tramelan, donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, qui, après une intervention d'un délégué ajoulot, fut accepté après y avoir apporté une modification d'ordre rédactionnel. Les comptes présentés par M. Mouche, à Moutier, furent approuvés sans discussion. Le bilan à fin mars 1962 se présente comme suit : Compte de chèques Fr. 82.85, en caisse Fr. 59.70 ; fonds de la caisse loque Fr. 3307.— ; fonds caisse noséma Fr. 2945.—, etc., soit une fortune de Fr. 6150.—. Comparé au bilan de l'année précédente, il en résulte une diminution de fortune de Fr. 191.40, conséquences des fortes indemnités versées en 1961 pour de nombreux cas de maladie.

L'organisation de la prochaine assemblée des délégués confiée à la section Ajoie-Clos-du-Doubs aura lieu au printemps 1963 à Saint-Ursanne alors que la fête bisannuelle de la fédération jurasienne aura lieu au cours de l'été 1963 dans le district de La Neuveville qui fêtera le jubilé de ses cinquante années d'existence.

Au chapitre des nominations, le président E. Wiesmann, déclinant toute réélection, malgré l'intervention des quelques délégués, c'est le vice-président, M. Joseph Biétry fils, Les Enfers/Montfaucon, qui lui succédera. Ce dernier remercia pour la confiance témoignée et avec la collaboration de tous, dit-il, il s'appliquera à satisfaire chacun pour le bien et l'intérêt général de l'apiculture. Par suite de cette nomination le comité est complété par M. Hostettler des Bois, tandis que M. Mettler de Saint-Imier, remplacera M. E. Wiesmann.

Les sections vérificatrices des comptes sont confirmées dans leur fonction, soit Jura-Nord et Franches-Montagnes.

Deux membres méritants sont ensuite nommés membres d'honneur de la Fédération jurassienne, ce sont MM. E. Wiesmann, de Sonvilier, président sortant, qui remercia pour l'honneur qui lui est témoigné, et M. E. Bolle, de La Neuveville, absent par suite de maladie, qui âgé de 85 ans, a toujours déployé une grande activité en s'intéressant à tous les problèmes apicoles.

On aborda ensuite le points crucial de l'ordre du jour : Voulons-nous maintenir les caisses d'assurance loque et noséma ? Par suite de l'entrée en vigueur, l'année dernière, de la nouvelle ordonnance cantonale pour la lutte contre l'acariose et la loque, la caisse des épizooties prend désormais à sa charge tous les frais résultant de cette lutte. Restait donc à discuter le maintien de la caisse pour la lutte contre le noséma. Après une vive discussion, il fut décidé à l'unanimité moins une voix, la suppression pure et simple de cette caisse. Toutefois, le fonds des deux caisses à disposition pourra servir à indemniser des membres qui seraient victimes de graves sinistres ou d'autres accidents.

Ainsi se tourne une page de la Fédération jurassienne d'apiculture dont les pionniers de la première heure avaient tout mis en œuvre pour doter les apiculteurs jurassiens d'une caisse de secours qui, malgré tout, a rendu de grands services.

Pour alimenter la caisse de la Fédération jurassienne, après discussion, il fut décidé que les sections verseront à l'avenir une cotisation annuelle de 50 ct. par membre.

Après cette laborieuse séance, parfois très animée par différentes interventions, le président souhaita à chacun un heureux retour dans son foyer, avec l'espoir que 1962 apportera joie et satisfaction à tous les apiculteurs.

L.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Le 18 février dernier, notre section était convoquée en assemblée générale au Restaurant « Lariau », à Gléresse, à 14 h. 15.

Ordre du jour : lecture du procès-verbal ; rapports administratifs : du président, du caissier et des vérificateurs des comptes ; rapport de l'inspecteur ; comité pour 1962 ; causerie de M. Ernest Bolle sur son voyage à Madrid ; remise d'un gobelet SAR pour 35 ans de sociétariat et d'un diplôme d'honneur à M. Ernest Bolle, ancien président, domicilié à La Neuveville ; conférence de M. H. Schneider, du Liebefeld; divers et imprévu.

La séance fut ouverte par notre président, M. Charles Baour, en présence d'une quarantaine de personnes, y compris quelques dames, et se déroula dans une très sympathique ambiance.

Le président souhaita une cordiale bienvenue à tous et en particulier à MM. Ernest Bolle, membre d'honneur et H. Schneider, du Liebefeld. Pour honorer la mémoire d'un membre de notre section, feu M. Alexis Guillaume, décédé à Diesse en juillet 1961, l'assemblée se leva et observa une minute de silence. Le président remercia les personnes présentes et passa immédiatement à l'ordre du jour.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 février 1961 ne souleva aucune objection ; son contenu fut accepté avec remerciements à notre secrétaire.

Le rapport complet et détaillé de notre président, pour l'année 1961, fut approuvé avec félicitations et remerciements à son auteur.

Notre caissier donna ensuite connaissance des comptes pour 1961 ; sur proposition des vérificateurs, ils furent reconnus exacts et acceptés à l'unanimité. Le président remercia sincèrement ces Messieurs pour leur excellent travail et la bonne gérance de nos finances !

Dans son rapport, notre inspecteur nous informa de la désagréable surprise qu'éprouvèrent certains de nos apiculteurs en constatant l'apparition de l'acariose dans notre région. Le traitement contre cette maladie fut rapidement ordonné et organisé. Il est également remercié pour son dévouement et toute la peine qu'il

se donne dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur des abeilles, ce qui n'est pas une petite affaire !

Quant à la constitution de notre comité pour 1962, un seul membre, soit M. Serge Dubois, à Lamboing, assesseur, demande à être remplacé pour raisons de travail. C'est M. Alfred Sunier-Richard, à Prêles, qui est nommé à l'unanimité et qui devient assesseur à sa place. Bravo !

Puis, la parole fut donnée à M. Ernest Bolle qui nous enchanta et nous nous intéressa beaucoup par le récit de ses souvenirs du magnifique voyage qu'il eut le bonheur de faire en Espagne, lors du Congrès international d'apiculture à Madrid, du 25 au 30 septembre 1961. Un grand merci et de vifs applaudissements lui furent octroyés pour sa belle causerie documentée.

Vint ensuite la remise d'un gobelet SAR pour 35 ans de sociétariat à M. Ernest Bolle, de La Neuveville, accompagnée de félicitations chaleureuses du président au nom de toute l'assemblée. C'est alors que le comité, par l'organe de son président, délivra au vétéran et ancien président qu'est M. Bolle, le diplôme, joliment encadré, de membre d'honneur de la section Pied du Chasseral. Très ému, il tint à nous remercier bien sincèrement pour cette marque d'attachement, d'estime et de reconnaissance de notre chère société.

Après cela, ce fut M. Schneider, du Liebefeld, qui voulut bien nous parler des races d'abeilles, ainsi que de la station d'essais installée depuis peu à Plagne (JB). Très écouté, il captive l'assemblée par son exposé des nombreuses et intéressantes expérimentations qu'il a déjà faites dans ce domaine. A la fin de sa conférence, M. Schneider fut longuement applaudi par les personnes présentes et notre président le remercia très chaleureusement en espérant le revoir encore souvent parmi nous lors de nos prochaines réunions apicoles.

Arrivé au terme des tractanda de ce jour, notre président leva la séance en formant des vœux de bon retour dans nos foyers et de belle récolte de miel en 1962.

C. B.

Société d'apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs

Assemblée générale du 8 avril 1962 au Jura-Simplon à Porrentruy

Plus de deux cents personnes avaient répondu à l'appel et se rendirent dans la grande salle de l'Inter à Porrentruy. M. Broquet président a le plaisir de souhaiter la bienvenue à tous les participants, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de dames, de même qu'aux nombreux arboriculteurs d'Ajoie dont le toujours dévoué M. Jurot de Boncourt. Le président donne tout de suite la parole à M. Jurot, président des arboriculteurs ajoulots qui s'empresse de saluer l'assemblée et de remercier le président des apiculteurs de sa compréhension et de son idée générale qu'arboriculteurs et apiculteurs doivent travailler dans un commun accord. M. Jurot profite de quelques minutes pour former son comité central.

M. Jurot est remercié par notre président qui reprend la direction de cette belle assemblée et donne la parole à l'opérateur qui nous passe ensuite le film du Canada. Film de toute beauté et qui fit l'admiration de l'auditoire de même que le film suisse toujours revu avec plaisir ; ensuite se déroule l'ordre du jour de cette réunion tel qu'il fut établi.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et accepté sans autre ; il en est de même du rapport des comptes pour 1961-1962 dont le caissier est remercié pour son travail. La parole est aux vérificateurs, puis à l'inspecteur, qui sont remerciés pour leur activité. C'est au président de nous faire revivre l'année écoulée et de nous donner tous les détails des séances de comité, assemblées, sortie, réunions dans les ruchers, entreprise des achats de sucre, démarches faites concernant les traitements aux désherbants etc.

M. Broquet est longuement applaudi et remercié pour son magnifique exposé. Deux nouveaux réviseurs sont proposés, et acceptés, ce sont MM. Berberat A. et Fleury P., tous deux de Porrentruy.

Par suite du décès de M. Catté, M. Paul Moine, de Bonfol, est appelé au comité par acclamations. Trois nouveaux membres sont reçus dans notre section. Une visite de rucher est décidée à Boncourt, chez M. Jolidon Jos et sera suivie d'une causerie. Une sortie est discutée et le comité est chargé d'en étudier le but et la date.

A la suite de ces longs débats, M. Broquet a la délicate fonction de remettre les cadeaux d'ancienneté. Les heureux bénéficiaires sont : M. l'abbé Roy François de Bure et Mme Merlin Jules, de Porrentruy, qui sont longuement félicités et applaudis.

Aux divers, la parole n'étant pas demandée, le président souhaite une bonne rentrée à chacun et lève la séance. Il est près de 18 heures.

S.

Convocations

Société d'apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs

Selon la décision de l'assemblée du 8 avril écoulé, la réunion fixée à Boncourt aura lieu dans cette localité au rucher de M. Jolidon Jos, et sous la conduite et surveillance de MM. Schneider Alfred, de Paplemont et Bregnard Germain, chef de gare à Boncourt, le 24 juin. D'avance nous ne pouvons que remercier M. Jolidon de mettre à notre disposition son rucher qui est de toute beauté paraît-il et de construction récente. A la suite de cette visite, les apiculteurs se réuniront dans un restaurant du voisinage, où causerie et discussions apicoles auront lieu. Rendez-vous à Boncourt, le 24 juin prochain, à 14 heures. Départ des trains à 13 h. 01.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le lundi 11 juin 1962. *ATTENTION !* Cette réunion aura lieu chez notre collègue Alois Weber, Café de la Guinguette, route de Veyrier 130, à Pinchat. A 20 h. 30, comme de coutume.

Il est rappelé aux membres et à leurs amis que la *course* prévue au *Valromay,* aura lieu le 17 juin 1962. Une circulaire vous renseignera. Le comité est certain que tous voudront participer à cette sortie et s'inscriront dans les délais. Le programme du *Cours d'élevage,* figurera dans cette circulaire.

Association romande des apiculteurs éleveurs

L'assemblée générale annuelle aura lieu à *Echallens,* le 24 juin 1962. Une circulaire vous orientera sur le programme.

Le président
A. Barbier

Société d'apiculture de Marly et environs

La prochaine réunion aura lieu, à 14 h., **dimanche 17 juin,** au rucher de M. **Léonard Burgy,** à Marly. Séance d'élevage de reines. invitation cordiale.

Société d'apiculture de Lausanne

Les sociétaires sont priés de réserver la journée du **dimanche 1er juillet** pour la course d'été. C'est dans la région biennoise que se rendra la section pour visiter un rucher pilote et rencontrer de nombreux amis. Une circulaire renseignera chacun en détail.

Le comité.